



Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité
44191 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

Comité Consultatif de Quartiers - Les Villages
CR n° 7

Clisson, le 10 octobre 2016

<p align="center">Compte rendu de la réunion du 21 septembre 2016</p>
--

Présents :

MM. Busson, Bretaudeau, Guilberteaud, Lusseau, You, Durand, Barré, Sauzeau, Brun, Hervy, Mme Nocet, Michelet, Amiaud.

M. Fabre, au titre des services.

Absents excusés :

M. le Maire, MM. Heraud, Pineau, Guerin, Mme Ando-Caille.

Absents :

MM. Alusse, Redois, Boudeau, Paquereau.



ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte-rendu de la réunion du 6 juillet 2016
2. Présentation du projet définitif route de Tillières (le piteau)
3. Circulation et sécurité dans le village de la Dourie
4. Animation décorative pour les fêtes de fin d'année
5. Affaires diverses.



Monsieur Bretaudeau ouvre la réunion à 18 h 30 et remercie les membres présents et excuse Monsieur le Maire retenu par d'autres obligations.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU N° 6 DE LA RÉUNION DU 6 JUILLET 2016

Le compte-rendu n° 6 ne faisant l'objet d'aucune remarque et observation, est validé à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DU PROJET DÉFINITIF ROUTE DE TILLIÈRES - LE PITEAU

Monsieur Bretaudeau présente le projet d'aménagement de voirie (cf plan joint).

Un débat s'instaure.

Monsieur Bretaudeau demande s'il ne serait pas possible de couler une bordure béton pour renforcer la rive droite de la chaussée et stabiliser l'accotement dans la courbe existante à la sortie du Piteau en direction de la Dourie.

Il est à noter que l'effacement des réseaux aériens existant n'est pas inscrit dans le programme des travaux.

Le passage piétons qui se trouve juste au début de la route de Tillières devrait être déplacé à l'entrée de l'allée du Piteau.

Le carrefour de la RD54 avec la route de Tillières sera aménagé par un rond point sur plateau 30km/h.

RUE DES SABOTIERS (RD 54) :

Busage du fossé entre la voie d'accès à la salle du Piteau et l'extrémité du cheminement doux le long de la rue des Sabotiers, afin de permettre la continuité piétonne entre les deux points précédemment cités.

Début des travaux prévus : fin 2016. La durée du chantier sera de 8 semaines.

→ *Avis favorable*

3. CIRCULATION ET SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE DE LA DOURIE

Les membres du Comité ont constaté :

Rue angevine, rue du Bois du Collège et rue de la Noue :

- Trafic important aux heures de point (matin, midi et soir)
- Vitesse excessive
- Stationnement des véhicules (rue Angevine)
- Pas de liaison douce
- Sécurité des piétons (enfants se rendant aux arrêts de bus scolaires)
- Les écluses actuelles fonctionnent. Celle de l'entrée du Village (rue du Bois du Collège) n'ayant pas de coussin berlinois n'est pas efficace.
- L'entrée du Village en venant du Piteau est dangereuse. Dans un premier temps suite à la demande de Monsieur Bretaudeau. **Monsieur Busson** annonce que la Ville installera prochainement le radar pédagogique à l'entrée du Village (rue du Bois du Collège).

Rue angevine, rue du Bois du Collège et rue des Treilles :

- La chaussée et les accotements ne sont pas en état.
- La signalisation verticale et la signalisation horizontale sont à améliorer.
- A la suite de l'analyse des résultats enregistrés par le radar pédagogique, les Services de la Ville devront mener une réflexion globale pour sécuriser le Village de la Dourie.

4. ANIMATION DÉCORATIVE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Monsieur Bretaudeau rappelle qu'à une certaine époque, les villages étaient équipés de motifs décoratifs lumineux pour les fêtes de fin d'année. De plus, certains riverains décoraient leur habitation et leur terrain.

Après un tour de table, considérant qu'il n'est pas nécessaire d'illuminer les villages pour les fêtes de fin d'année, il est décidé de ne pas donner suite à une animation décorative dans les Villages pour les fêtes de fin d'année.

5. AFFAIRES DIVERSES

Éclairage public :

La Suardière : extinction de l'éclairage public à minuit au lieu de 23 heures.

Mocrat : pas d'éclairage public (en panne)

Le Piteau : Lotissement 'Le Piteau' (impasses des Sorbiers et des Alisiers), l'éclairage public fonctionne toute la nuit (nécessité de modifier les horaires).

La Suardière :

Un membre donne lecture du courrier adressé aux habitants du village à propos de la sécurité routière et du respect des limitations de vitesse.

Résultat satisfaisant et constat que les riverains ont pris bonne note de ralentir dans les rues du village.

Le 11 novembre 2016, les riverains du village se réuniront pour nettoyer et entretenir la mare du Village.

Une benne pour les déchets sera nécessaire (M. Bretaudeau en fera la demande auprès des Services Techniques).

Monsieur Busson rappelle la fourniture et l'installation de quatre défibrillateurs dans les villages :

- Le Piteau (route de Tillières à proximité du transformateur EDF)
- La Brébionnière (rue du Calvaire à proximité du transformateur existant)
- La Dourie (rue Angevine à l'entrée de la Salle de l'Amicale de la Dourie)
- Le Sauzay à l'angle de la rue du Puits et de la rue des Meuniers (sur un poteau EDF)

Une formation pour utiliser les défibrillateurs sera prochainement organisée par la Ville (durée : 1 heure).

Un courrier de la Ville sera adressé aux habitants des Villages afin qu'ils puissent s'inscrire aux formations.

Ce courrier sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et les réponses seront collectées par les membres du Comité suivants :

- › Mocrat et Grand Champ : *M. Lusseau*
- › La Suardière : *Mme Nocet*
- › La Brébionnière, les Mortiers : *M. Boudeau*
- › Le Sauzay : *M. Durand*
- › La Dourie : *M. Brun*
- › Bournigal : *M. Bretaudeau*
- › Le Piteau : *M. You*
- › L'Épinay : *M. Paquereau*
- › Le Perthuis-Fouques, La Promenade, La Vinçonnaire : *Mme Michelet*

La Dourie :

- › Rue des Roses : prévoir l'installation d'un panneau 'STOP' aux deux extrémités de la rue.
- › Rue Angevine : prévoir le marquage au sol des passages piétons.

Le Sauzay :

- › Carrefour place de la Fosse/rue de la Fontaine : prévoir un miroir pour améliorer la visibilité
- › Mocrat : prévoir la pose d'un panneau 'Interdiction de stationner' après l'alignement des rondins bois (côté Clisson).

6. PROCHAINE RÉUNION

La date retenue pour la prochaine réunion est le :

**mercredi 11 janvier 2017 à 18 h 30
à la Maison de la Solidarité.**

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Bretaudeau** clôt la séance.

Philippe Bretaudeau
Élu référent



Jean-Michel Busson
Adjoint délégué
à la Citoyenneté, Proximité, Quotidienneté,
Sécurité



